

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN, STAINS ET VILLETANEUSE.
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

LE MAGAZINE DE

PlaineCommune

114
MARS.
AVRIL.
2018

Un toit pour chacun

► **LIRE PAGE 13**

PLUS DE 8 700 LOGEMENTS ONT ÉTÉ CONSTRUITS SUR LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES. MALGRÉ CETTE VOLONTÉ DE BÂTIR UN HABITAT DIGNE ET ADAPTÉ À CHACUN, 33 000 DEMANDES DE LOGEMENTS RESTENT EN ATTENTE. UNE URGENCE QUI PROFITE ENCORE AUX MARCHANDS DE SOMMEIL.



© Christophe Fillicule



mise en bouche

Droits des femmes à lutter pour leurs droits

Cette année, la Journée internationale des femmes s'inscrit dans une actualité sans précédent : harcèlement sexuel, violence et discrimination à l'encontre des femmes font la une des médias depuis plusieurs semaines et l'on peut se féliciter de voir se multiplier les mobilisations pour dénoncer inégalités et injustices et instaurer un changement.

Le thème retenu cette année par l'ONU, « *les activistes transforment la vie des femmes* » célébrera les militantes qui travaillent sans relâche à revendiquer et défendre les droits des femmes partout dans le monde. Sur notre territoire, les mobilisations ont été et restent notables : ainsi nous sommes fier.e.s de la Maison des femmes de Saint-Denis, menée par Ghada Hatem et son équipe. Apportant écoute, bienveillance et soins médicaux, c'est un véritable lieu de résistance des femmes.

À Plaine Commune nous cherchons à mieux prendre en compte la place des femmes dans l'espace public et à changer le regard sur la ville en partageant la perspective des femmes. Le projet des « **Marches exploratoires des femmes** » que nous initions avec la ville de Stains, PPV93 et Femme dans la cité va dans ce sens. Il vise à renforcer la place des femmes dans la démocratie locale, à améliorer l'environnement urbain et à lutter contre les facteurs d'insécurité. Car pour porter le changement, nous devons - associations, État, collectivités locales et partenaires - croiser nos expertises, mutualiser nos expériences, associer nos forces et coordonner nos actions. Il y a urgence.

- **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune
- **Angèle Dione** conseillère déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes et à la Lutte contre les discriminations

ne loupez pas

L'habitat, priorité de l'action de Plaine Commune



Preuve que le vélo est plus pratique

10



22

Les sœurs Chevalme, quand l'art interroge les identités



ausommaire

[4-5] **bienvu**

La revue de presse des journaux municipaux des neuf villes de Plaine Commune.

[8-9] **vitedit**

Aubervilliers rejoint le Smirec. Premier comité de suivi des Jeux. Métis rend hommage à Nelson Mandela. Grand Paris Express, priorité donnée aux Jeux. Ouverture de la médiathèque Louis-Aragon à Stains.

[10-11] **Infographie**

Aux heures de pointe, le vélo est presque toujours gagnant.

[13-19] **grandformat**

La lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil se poursuit. Gros plan sur l'une des grandes priorités de l'action de Plaine Commune.

[20-21] **miseencommun**

Pourquoi les femmes sont-elles aussi peu nombreuses dans les secteurs du digital ?

[22-27] **monœil**

Les sœurs Chevalme, quand l'art s'interroge sur les questions d'identités. Portrait de deux artistes engagées.

[28-29] **c'estpolitique**

L'expression des groupes politiques du Conseil de territoire.

[31] **toutsavoir**

Les informations pratiques indispensables sur les services proposés par Plaine Commune.

bienvu

DANS LES JOURNAUX
DES VILLES QUI FONT
PLAINE COMMUNE



Stop au stationnement anarchique !

« La situation est juste catastrophique », s'insurge une passante. En cause, les incivilités, la privatisation de l'espace public par les garages ou par des véhicules plus ou moins abandonnés et le fait que certains habitants préfèrent laisser

« gratuitement » leurs véhicules dans la rue plutôt que de payer une place de parking souterrain. La gratuité du stationnement sur l'île attire aussi de plus en plus les automobilistes des communes voisines. Face à cette situation, la mairie, les habitants et les commerçants ont plébiscité la création d'une zone bleue d'ici fin 2018. La création d'une équipe d'agents assermentés pour mettre des PV aux indécents est également prévue.

Notre île n° 179, février 2018



Championne !

À 22 ans, Kalidiatou Niakaté a toutes les raisons de faire la Une d'Aubermensuel. Sacrée championne du Monde 2017 de handball au sein de l'équipe de France, l'égérie d'Aubervilliers a également reçu la médaille de sa ville natale : « Mes meilleures années de handball, c'était à Auber. Je passais mes journées au gymnase Guy Môquet, pas de stress et du plaisir à jouer. Il y avait les copines, ma famille juste à côté. Le CMA puis Issy m'ont aidée à grandir. Je sais d'où je viens et je ne l'oublierai jamais. »

Aubermensuel n° 96, février 2018



Hommage aux poilus pierrefittois

Une exposition sur les poilus se tiendra du 10 au 17 novembre 2018 à l'hôtel de ville de Pierrefitte-sur-Seine. Ses organisateurs, le Photo-club et l'amicale philatélique de Pierrefitte, invitent ceux qui possèdent des archives familiales (photographies, films, courriers ou documents administratifs) sur cette époque à apporter leur contribution. Contact : photoclub.pierrefitte93@gmail.com ou par téléphone au 09 51 73 87 54 pour prendre rendez-vous.

Vivre à Pierrefitte n° 73, janvier-février 2018



Dernière ligne droite pour la rue Émile

L'histoire commence en 2009, quand le propriétaire d'un petit pavillon de la rue Émile décide de faire installer une pompe à chaleur. Le creusement de deux puits engendre alors un déséquilibre de la consistance des sols, la petite maison s'effondre lentement, puis le phénomène gagne d'autres habitations et la voirie. S'ensuivent des années d'arrêtés de péril, d'expertises, de démolitions et de travaux... En 2015, Plaine Commune procède à 80 injections de béton pour stabiliser les sols. En 2017, la ville de Stains se substitue au propriétaire pour déconstruire le pavillon et consolider les sols. Et depuis février, Plaine Commune a repris la main pour rénover le réseau d'assainissement, puis la voirie. À l'issue de ces interventions les riverains devraient retrouver une vie normale.

7 Jours à Stains n° 956, du 8 février 2018



► Par Anne-Marie Maisonneuve

© DR



Ouverture d'une deuxième Maison de l'emploi à Saint-Denis

Objectif « Plaine » emploi

« Et si Plaine Commune, avec ses espaces Maison de l'emploi, faisait la démonstration qu'elle a raison et que le gouvernement se trompe ? », s'interroge *Le Journal de Saint-Denis*.

À l'heure où l'État se désengage des Maisons de l'emploi, au nombre de 116 sur toute la France, Plaine Commune ne s'en émeut pas outre mesure. Non seulement le territoire entend conserver tous ses espaces Maison de l'emploi (un par ville, qu'il finance en grande partie), mais il vient d'en ouvrir une deuxième à Saint-Denis. « *Accueil et fonctionnement y sont assurés par une équipe de 15 professionnels qui interviennent aussi à la Maison de l'emploi gérée en centre-ville par l'association Objectif Emploi.* » Situé 3, rue de la Procession, dans les 500 m² de locaux naguère occupés par l'École de la deuxième chance, ce nouvel espace se singularise déjà par son travail sur les métiers du numérique. C'est ainsi que le 25 janvier, les demandeurs d'emploi ont pu échanger avec les représentants de trois entreprises du secteur (dont GFI informatique basée à Saint-Ouen et qui emploie 15 000 personnes dans le monde). Ce type de rencontres permet aussi de recenser les besoins pour mettre en place des formations adéquates.

Le JSD n° 1 153, du 31 janvier 2018



Coup de projecteur sur Les Vénus de César

20 ans après sa mort, le célèbre sculpteur César Baldaccini fait l'objet, jusqu'au 23 mars, d'une grande rétrospective au Centre Pompidou à Paris. Des « Vénus » comme celle que l'on peut toujours voir devant l'hôtel de ville font partie de la centaine d'œuvres exposées. Elles ont été réalisées à Villetaneuse où César avait son atelier entre 1954 et 1965.

Villetaneuse informations n° 68, du 13 février 2018

en bref...



L'équipe de Malik et la Tortue s'envole pour New York

Écrit par les jeunes de la Maison pour tous Cesária-Évora et réalisé par Adnane Tragha, le court-métrage *Malik et la Tortue* fait partie de la sélection officielle du festival *SR Socially Relevant Film Festival New York* qui se déroule du 15 au 20 mars. Le message humaniste véhiculé par le film courneuvien a en effet retenu l'attention de Nora Armani, fondatrice de ce festival et dont l'objectif est de mettre en lumière les cinéastes qui abordent les questions sociales et environnementales de notre époque.

Regards n° 489, du 8 février 2018



La Maison du Centre en cure de rajeunissement

Le centre-ville n'en a pas fini de se transformer. C'est désormais au tour du centre socioculturel La Maison du centre d'être entièrement réhabilité : larges baies vitrées, réagencement, mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, création d'un espace Maison des parents et d'un lieu d'accueil enfants-parents... Un « sacré coup de jeune » attend cet équipement phare dont la réouverture est prévue courant 2019. La réhabilitation des quatre résidences érigées juste au-dessus est également prévue.

Épinay en scène n° 182, février 2018



48763 !

« C'est le nombre officiel d'Audoniens calculé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) lors du dernier recensement de 2015. » Compte tenu de son développement démographique (3 000 nouveaux arrivants depuis 2015), Saint-Ouen-sur-Seine sera toutefois d'ores et déjà « entrée dans la catégorie des villes de plus de 50 000 habitants ». Mais chut ! Ce sera seulement officiel dans quelques années, car « il faut 3 ans à l'institut national pour calculer et analyser les données collectées par les recenseurs. »

Le Journal de Saint-Ouen-sur-Seine n° 27, janvier 2018



Chauffage Maintenance Ventilation Plomberie

24, rue Émile Augier
93300 Aubervilliers
TÉL 01 48 33 74 65
FAX 01 48 33 39 95

MAISON FONDÉE EN 1958
OPQCB - AGRÉ GDF





NOTRE SAVOIR-FAIRE
VOUS MET À L'ABRI.

283 Avenue Laurent Cély, 92230 Gennevilliers
www.gecidf.com
Tél. : 01 41 47 30 30
Mail : contact@gecidf.com

ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES TERRASSES

Membranes bitumineuses
Membranes synthétiques
Asphalte
Systèmes d'Étanchéité Liquide (SEL)

TERRASSE VÉGÉTALISÉE

Une solution naturelle à fort potentiel environnemental

COUVERTURE

Bac acier
Ardoises
Couvertures sèches
Zinc
Tuiles

SÉCURISATION DES TERRASSES

Garde-corps
Ligne de vie
Échelle à crinoline

LANTERNEAU

Éclairage - Accès
Désenfumage
Ventilation

BARDAGE

Une question de chauffage qui jette un léger froid

Après Saint-Denis, La Courneuve, Stains, Pierrefitte-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis, **Aubervilliers vient d'annoncer qu'elle rejoignait le Smirec** (Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique) pour accélérer le développement collectif des réseaux de chaleur qui sont alimentés à plus de 50 % par des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, biogaz...). Cette mutation énergétique permettra aux acteurs concernés « d'être plus forts ensemble en renforçant la coopération à l'échelle du territoire », se réjouit Anthony Daguët, adjoint au maire d'Aubervilliers, lors de la conférence de presse du Smirec qui a réuni des élus de Saint-Denis et d'Aubervilliers, le 19 janvier dernier. **La mutualisation des moyens de production entraînera en effet la baisse du prix de vente de la chaleur.** Autre avantage : la production d'énergies renouvelables réduira l'émission de CO2 tout en améliorant la qualité de l'air. Situé sur la commune d'Aubervilliers, le futur campus Condorcet pourrait donc être raccordé au réseau de chaleur du Smirec, suite à la signature d'un contrat de partenariat public-privé (PPP) signé entre les collectivités, l'État et le groupe Vinci. Mais les discussions avec Vinci, longues et compliquées, compromettent aujourd'hui ce scénario. Une situation qui suscite l'incompréhension des élus locaux : « Il n'est pas normal que les grandes entreprises comme Vinci refusent de prendre en compte l'avis des collectivités » estime Anthony Daguët, 1^{er} maire-adjoint à Aubervilliers. Quant à Didier Paillard, vice-président de Plaine Commune et président du Smirec, il affirme « une volonté politique allant dans le sens des politiques nationales en matière de transition énergétique ».

FESTIVAL MÉTIS : l'hommage à Mandela

« La politique peut être renforcée par la musique. Mais la musique a une puissance qui défie la politique. », Nelson Mandela. Pour célébrer le centenaire de sa naissance, la 15^e édition du festival Métis a concocté une programmation très sud-africaine. Dans ce pays où la musique est intimement liée à la lutte contre l'apartheid, les styles traditionnels, européens, américains et indiens se mêlent depuis plus d'un siècle. À Durban, où Gandhi a vécu 20 ans durant, l'influence de la musique indienne est ainsi très prégnante. Au Cap, l'école de l'opéra forme des chanteurs lyriques qui se produisent dans le monde entier. Financé par Plaine Commune, avec une production déléguée au festival de Saint-Denis, Métis propose des concerts du 15 mai au 22 juin dans les neuf villes du territoire. Au programme : les Mpumalanga White Birds (chœurs d'hommes à cappella dans la tradition zouloue), Vukazithathe (folk zoulou), Madala Kunene (blues zoulou), Thandiswa Mazwai (diva plusieurs fois primée), du jazz, des airs d'opéra, des pièces chorales contemporaines ou encore un portrait musical de Durban et de l'Afrique du sud avec l'Orchestre national d'Île-de-France dirigé par l'Indien Alpesh Chauhan. Le festival Métis, ce sont aussi des rencontres et des concerts gratuits dans les écoles et dans les quartiers, des masterclasses de pratiques vocales avec Sequenza 9.3, des lectures de contes sud-africains dans les médiathèques... L'idée, c'est de franchir la barrière du « je ne connais pas » et de découvrir qu'entre la world music et le classique, il n'y a finalement qu'un pas.

Billetterie : 01 48 13 06 07.

programme complet sur www.metis-plainecommune.com

programme
complet
sur



Forte affluence au 1^{er} comité de suivi des Jeux

La salle du conseil était pleine le 22 janvier dernier lors du premier comité de suivi des Jeux olympiques et paralympiques, une instance créée à l'initiative de Patrick Braouezec, président de Plaine Commune. Les associations et les habitants furent nombreux à poser leurs questions : sur la question des transports, en particulier le Grand Paris Express, crucial pour les Jeux. « *Nous sommes ravis d'avoir les Jeux, mais les organiser dans un couloir de pollution, ce n'est pas la meilleure des publicités* », a souligné Victoria Chabran, présidente des associations de riverains du Stade de France, qui milite pour l'enfouissement de l'A1. « *Nous souhaitons cet enfouissement, et il faut qu'on se serve des Jeux pour faire valoir le bon droit de la population, mais ce projet est prématuré pour qu'il aboutisse en 2024* », a répondu Patrick Braouezec. Enfin, de nombreux intervenants ont déclaré qu'ils espéraient que les aménagements mis en place pour les Jeux pourraient bénéficier aux habitants du territoire, en particulier les plus jeunes. Un deuxième comité est prévu en avril prochain.

PLUi, il est encore temps de participer



© Claire Delifno

Déplacements, économie, habitat ou environnement, autant de grands sujets qui structurent notre avenir commun. Autant de questions contenues dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui définira ce qu'on pourra ou pas construire dans les quinze années à venir. Pour ne pas faire de ce PLUi qu'une affaire d'experts, d'autant que ses enjeux engagent le quotidien et l'avenir de chaque habitant de Plaine Commune, une vaste démarche de concertation avec la population a été engagée cette année. Pour recueillir la parole des habitants, un atelier participatif a été organisé dans chacune des neuf villes du territoire (le dernier se tiendra à Saint-Ouen le 21 mars), ainsi que la mise en place d'un questionnaire en ligne à retourner avant le 31 mars 2018. De quoi enrichir le projet du PLUi dont la concertation se poursuivra pendant toute l'année 2018.

Plus d'informations sur
www.plainecommune.fr/plui

Ouverture de la médiathèque Louis-Aragon



© Pierre Le Tulzo

Sans attendre son inauguration officielle, la médiathèque Louis-Aragon, à Stains, ouvrira ses portes au public le 10 mars prochain, à partir de 11 h. Au programme : ouverture et accueil en musique. 11 h à 17 h, projection du film réalisé par le studio théâtre et exposition de Julia Spiers. 14 h à 17 h, démonstrations d'imprimantes 3D et session de jeux vidéo et installation de Skin Theory, une œuvre numérique interactive grand public. L'inauguration, quant à elle, aura lieu le samedi 5 mai à 11 heures.

Grand Paris Express : priorité donnée aux Jeux

Le 22 février dernier, Edouard Philippe, Premier ministre, et Elisabeth Borne, ministre des Transports, ont présenté les arbitrages du gouvernement sur le calendrier de réalisation du Grand Paris Express. Des arbitrages dictés par la volonté du gouvernement de baisser de 10 % la facture globale de ce « projet du siècle » qui, d'après l'État, est passée de 19 milliards en 2010 à plus de 35 milliards d'euros aujourd'hui. Si la réalisation de l'ensemble du projet est confirmée à l'horizon 2030, la priorité est donnée au prolongement de la ligne 14 Nord (de Mairie de Saint-Ouen jusque Saint-Denis Pleyel) ainsi qu'à la réalisation du tronçon de la ligne 16 entre Saint-Denis et Blanc-Mesnil. Deux chantiers qui devront voir le jour avant 2024 parce que vitaux pour l'organisation des Jeux.

La Région a pris ses quartiers



© Elodie Ratsimbazafy

Les premiers agents du Conseil régional d'Île-de-France ont pris possession de leur tout nouvel hôtel de région à Saint-Ouen. D'ici 2 ans, près de 2 000 agents, initialement répartis sur onze sites différents, seront regroupés dans 2 grands bâtiments. Un déménagement qui, d'après les services de la Région, permettra de générer une économie annuelle de neuf millions d'euros.

HEURES DE POINTE : le vélo presque toujours gagnant



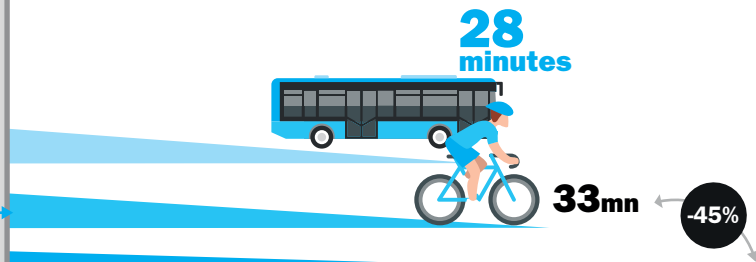
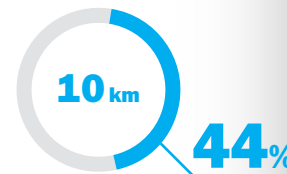
Aux heures de pointe, à 9 h comme à 18 h, le vélo s'impose largement face à la voiture ou aux transports en commun sur des trajets courts. Avec des temps de trajets qui ne varient pas et les beaux jours qui approchent, la bicyclette a de quoi convaincre.



18h, je quitte à vélo mon travail situé au parc d'activité le Millénaire, j'arrive avenue Jean-Jaurès à Villetaneuse en **30 minutes**. J'aurais mis **50 minutes en voiture** et **une heure en transports en commun**.



18h, je pars à vélo à proximité de la gare RER de Stains. J'arrive à la piscine de Saint-Ouen en **33 minutes**. J'aurais mis **1 heure en voiture** contre seulement **28 minutes en transports en commun**.



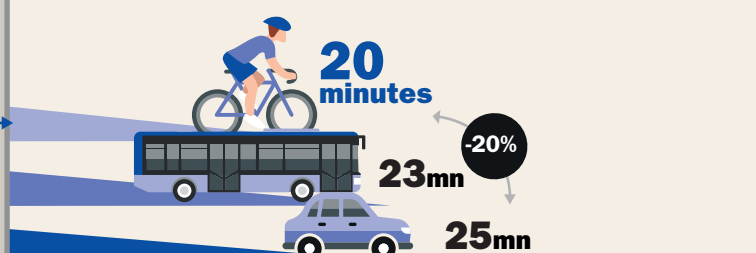
9h, je quitte mon domicile à vélo rue des Quatre Chemins à Aubervilliers, j'arrive au parc départemental de L'Île-Saint-Denis **26 minutes plus tard**. J'aurais mis **55 minutes en voiture** et **46 minutes en transports en commun**.



19h, je pars de l'Université Paris XIII, j'arrive au théâtre de la Commune, à Aubervilliers, **25 minutes plus tard**. J'aurais mis **40 minutes en voiture** et **45 minutes en transports en commun**.



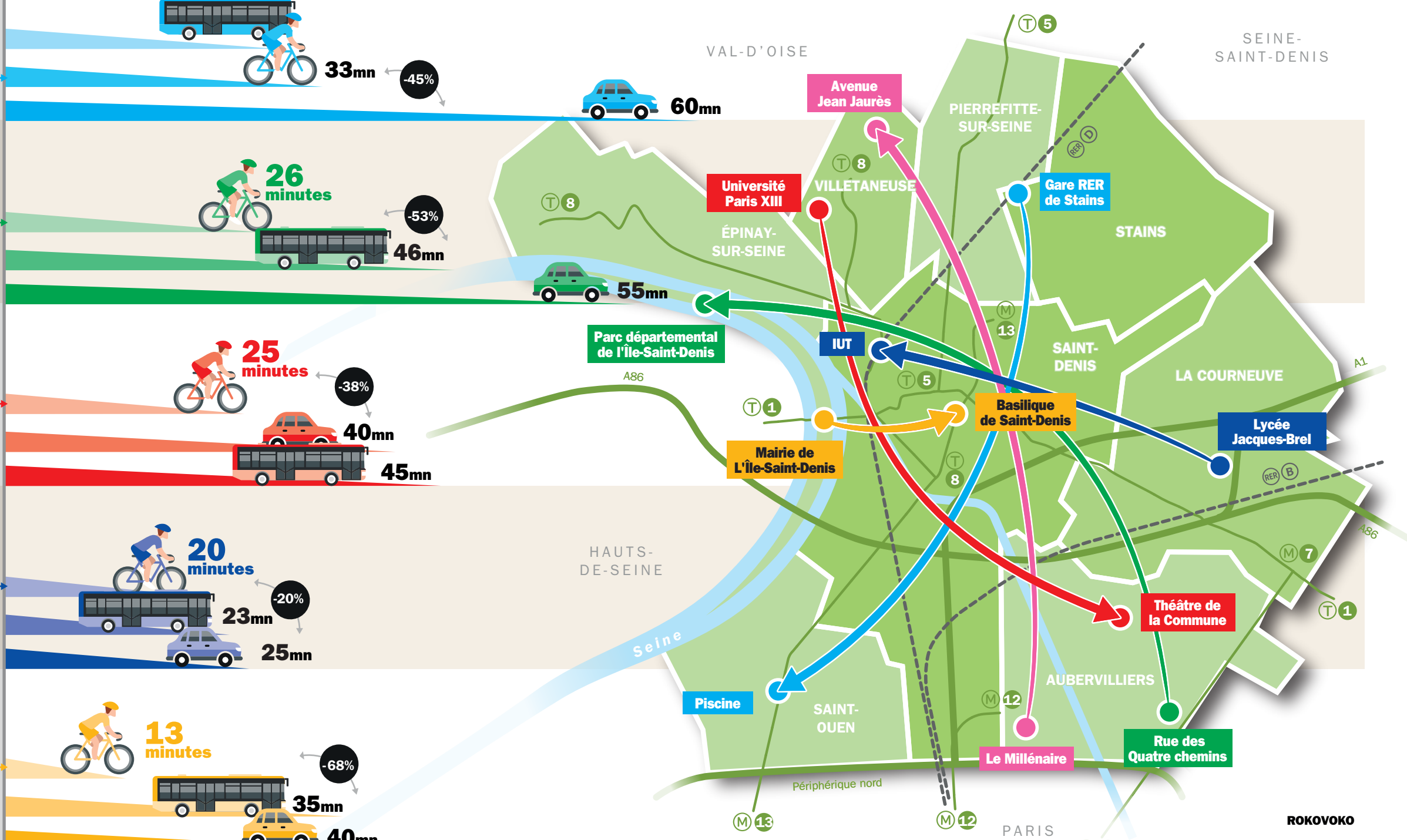
A vélo, je pars à **9 h** du lycée Jacques-Brel et j'arrive à IUT de Saint-Denis **20 minutes plus tard**. J'aurais mis **25 minutes en voiture** et **23 minutes en transports en commun**.



9h, je prends mon vélo de la mairie de L'Île-Saint-Denis en direction de la Basilique Saint-Denis. J'y suis en **13 minutes**. J'aurais mis **40 minutes en voiture*** et **35 minutes en transports en commun**.



* Trajet de 9 km en voiture



ROKOVOKO

Infographie réalisée à partir de Google Maps et GéoVélo. Les temps de trajet sont exprimés à partir d'une moyenne établie entre l'ensemble des itinéraires proposés.



ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES MECANISMES

30 ANS D'EXPERIENCE

ETEM est une entreprise générale d'électricité appliquée au bâtiment, neuf ou ancien. Le cœur de notre métier est la distribution de courant fort et de courant faible. Depuis 1973, **ETEM** a acquis une solide expérience dans deux domaines spécifiques : la réhabilitation de logements sociaux et la maintenance immobilière



REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Notre spécialité est fondée sur la réhabilitation de logements sociaux dans le domaine des réseaux courant fort et courant faible : rénovation, mise aux normes, modernisation. Une activité qui exige rapidité d'exécution et aptitude au dialogue avec les habitants.

MAINTENANCE ET AMENAGEMENT TOUS CORPS D'ETAT

ETEM est une entreprise générale de travaux « tous corps d'état » appliqués au bâtiment. Nous proposons une prestation multiservice de maintenance immobilière, ainsi que la réhabilitation et l'aménagement de tout patrimoine bâti.

75, rue Alix - BP 61 - 93602
Aulnay-sous-bois Cedex
Tél. 01 48 66 01 37 -
Fax 01 48 66 63 69



Nouveaux logements,
écoquartier fluvial,
l'Île-Saint-Denis

grandformat

© Fabrice Gaboriau

Un toit pour chacun

Avec 33 000 demandes de logement en attente et 19 % de son parc privé potentiellement indigne, Plaine Commune a fait de l'habitat l'une de ses grandes priorités d'action. Pour relever ce défi, le territoire s'est doté d'un Plan local de l'habitat (PLH) qui prévoit la construction de 4 200 logements par an jusqu'en 2021. Un cap très ambitieux qu'il faut tenir malgré les baisses de dotations de l'État. Parallèlement, Plaine Commune poursuit la lutte pour éradiquer l'habitat indigne et contre les marchands de sommeil. ►

► Par Mylène Sacksick, Arnaud Aubry



L'ambition de bâtir justement

Avec un objectif de 4 200 nouveaux logements par an jusqu'en 2021, Plaine Commune mène une politique volontariste sous la houlette de David Prout, vice-président de Plaine Commune, délégué à l'habitat et au foncier. Une ambition qui, au-delà du nombre de constructions et malgré la baisse continue des aides de l'État, s'attache à proposer une offre de logements variée, juste et équilibrée.

4 200 logements neufs par an : c'est le très ambitieux objectif que se fixe le territoire de Plaine Commune dans son nouveau Programme local de l'habitat (PLH) 2016-2021. C'est 1 000 logements supplémentaires construits chaque année, par rapport au précédent PLH*. Parmi eux, 40 % sont des logements sociaux. Ceux-ci seront répartis en logements familiaux (20 %) et résidences étudiantes (10 %). Les 5 % à 10 % restants permettront de reconstituer l'offre en renouvellement urbain, quatorze quartiers étant en effet inscrits dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). Cette politique volontariste entend répondre à une exigence majeure : garantir une offre de logements variée et à prix juste. « *En clair, il s'agit tout au-*

*tant de lutter contre la gentrification**, que de permettre aux habitants d'y poursuivre leur ascension résidentielle*, résume le directeur de l'habitat à Plaine Commune. *Les actifs travaillant sur le territoire pourront quant à eux venir s'y installer.* »

Une réelle ambition de bâtir...

Fourmillant de projets, avec l'équivalent d'un quart de ses terrains en pleine mutation, Plaine Commune est donc reconnu comme un « territoire bâtisseur ». Il faut dire que l'augmentation de production de l'offre de logements s'inscrit dans un contexte de multiplication de projets urbains, en accompagnement notamment des futures gares du Grand Paris Express. Malgré un scepticisme ambiant, lié aux baisses généralisées de dotations aux collectivités, l'année 2016 a été un cru exceptionnel : 5 200 logements ont été bâtis sur



© Pierre Le Tuizo

Le quartier des Docks de Saint-Ouen

ZAC des Tartres

La relance d'un projet emblématique

Une offre d'habitat de qualité, dans un environnement très vert*, à proximité de l'Université, des Archives nationales et des axes de transport : sur le papier, le projet de la ZAC des Tartres a tout pour plaire. De l'habitat social à l'accession, ce sont 2 200 logements qui verront prochainement le jour, sur cette zone en friche nichée au carrefour de trois communes (Saint-Denis, Pierrefitte et Stains). Avec 42 % de logements aidés, le secteur

d'aménagement d'environ 33 ha comprendra 530 logements sociaux et 400 logements étudiants. Les autres logements seront dédiés à l'accession à la propriété. Ce programme basé sur la mixité de l'habitat est ainsi destiné à accueillir à terme près de 5 000 habitants. « *Un des objectifs principaux de cette opération est de répondre à toutes les catégories de besoins des populations*, explique-t-on à la direction de l'Aménagement de Plaine Commune. *Il s'agit aussi de permettre une ascension résidentielle sur le territoire.* »

Mais courant 2014, le projet a connu un coup d'arrêt, les communes ne pouvant assumer seules le coût de la construction de deux groupes scolaires. « *Ces équipements relèvent bien de la compétence des villes, mais leur situation budgétaire a indéniablement été mise à mal en raison des baisses des dotations de l'État* ». Résultat : pas de commercialisation de logements envisageable. Alors pour renflouer les caisses de l'opération, le budget a dû être retravaillé en profondeur. Revalorisation des charges foncières, ajout d'un programme de 50 logements en accession à la propriété, doublement de la surface d'activité économique... Autant de mesures qui ont relancé le projet. À ce jour, les études de programmation sont bouclées. Si tout va bien, le permis de construire sera déposé d'ici cet été.

* Avec 16 ha d'espaces verts, le projet a reçu le label Éco Cité.

l'ensemble des neuf villes de Plaine Commune, dont un tiers en logements étudiants. Le bilan 2017 est un peu plus contrasté, avec 3 500 logements bénéficiant d'un permis de construire.

... parfois contrariée

Car si l'objectif de 4 200 logements par an est jouable, il ne l'est qu'à certaines conditions. Dès 2015, celles-ci avaient d'ailleurs été négociées avec l'État, dans le cadre du Contrat de développement territorial (CDT). « *L'État nous pousse à construire pour absorber les besoins à venir et réguler la crise du logement*, explique-t-on à la direction de l'Habitat où l'on se félicite de la contribution de l'agglomération à l'effort métropolitain. *Mais pour garantir un tel rythme de développement, les élus demandent naturellement des contreparties.* » Première d'entre elles : respecter le calendrier des nouvelles gares, tout comme celui des prolongements des lignes de métro.

Autre condition : accompagner les maires bâtisseurs par une aide significative aux équipements nécessaires à l'accroissement de la population.

En effet, accueillir 46 000 habitants en plus sur la durée du prochain PLH, c'est aussi construire l'équivalent de 294 classes supplémentaires maternelles et élémentaires, 4 collèges ou encore 3 lycées. « *Même si c'est en partie de leur ressort, il est bien évident que les communes espèrent un soutien financier pour réaliser ces équipements publics. La "prime aux maires bâtisseurs" s'avère une subvention indispensable pour résorber la crise du logement. En France, il y a 4 millions de mal-logés et sur le territoire, ce sont 33 000 demandeurs de logements en attente.* » Sauf que cette prime aux maires bâtisseurs (l'équivalent de 2 000 euros par an et par logement construit au-delà d'une croissance de 1 % du parc de logements) versée par l'État a été gelée depuis la loi de finances 2018.



© ARCHI 5

Des aides à l'avenir incertain

Troisième exigence pour garantir ce rythme de développement soutenu : le financement du logement social. Outil phare en la matière, l'aide à la pierre subit une baisse constante ces dernières années. Alors qu'elle représentait 500 millions d'euros en 2011, elle a chuté à 200 millions en 2017, pour s'écrouler à 50 millions d'euros cette année. La Région, elle aussi, a décidé de couper ses subventions, obligeant le territoire à réduire la voilure. Prônant un rééquilibrage territorial, celle-ci ne financera plus la construction de logements dits « très

sociaux » (aux loyers les plus bas) dans les villes où le parc social représente déjà 30 % de l'habitat. Ces aides représentaient l'an dernier 3,5 millions d'euros sur le territoire Plaine Commune. Plus largement, le Conseil régional a aussi acté qu'il ne financerait plus (hors opérations de rénovation urbaine) la construction de logements sociaux dans les villes de la Métropole du Grand Paris.

Également préoccupant, l'avenir incertain des aides régionales à la réhabilitation du parc social. Quant à la baisse médiatisée des APL qui diminuera en 2018 de 60 euros en moyenne

par mois, elle sera compensée par une baisse équivalente des loyers s'imposant aux bailleurs. Une mesure qui porte un coup d'arrêt aux projets portés par les bailleurs sociaux et les offices HLM. Autant de motifs d'inquiétude que Plaine Commune et ses élus comptent suivre de très près.

** Le PLH 2010-2015 avait permis d'atteindre l'objectif fixé de 3 200 logements en moyenne par an. Ce nouveau PLH propose donc près de 18 % de logements neufs supplémentaires.*

*** Sur les 5 000 ha de Plaine Commune, environ 1 000 ha sont en mutation, c'est-à-dire concernés par des projets d'aménagement.*

• **33 000** demandes de logement sont actuellement en attente sur le territoire de Plaine Commune.

• **5 200** logements ont été construits à Plaine Commune en 2016, une année exceptionnelle, dont 40 % de logements sociaux.

• **43 000** étudiants sont inscrits sur le territoire, ce qui fait de Plaine Commune le deuxième pôle universitaire d'Île-de-France et explique une forte demande de logement étudiant.

• **19 %** du parc privé de Plaine Commune est potentiellement indigne, il est de 6 % à l'échelle de la région Île-de-France.

S'adapter aux besoins des étudiants

Avec 43 000 étudiants, Plaine Commune est le deuxième pôle universitaire d'Île-de-France, après Paris. Un chiffre qui va encore grandir avec, dans les années à venir, l'arrivée du Campus Condorcet à Aubervilliers (2019) et de l'Hôpital universitaire Paris Nord à Saint-Ouen (2025). De bonnes nouvelles, néanmoins ternies par un constat en demi-teinte : faute de logements disponibles, moins d'un quart des étudiants inscrits auront l'opportunité de vivre sur place. En 2010, les élus tiraient déjà la sonnette d'alarme : seuls 2 500 logements étudiants étaient disponibles, soit une vingtaine de résidences sur l'ensemble du territoire. « C'était bien trop peu par rapport à la demande. Pour remédier à la situation, le PLH 2010-2015 (Plan local de l'habitat) s'était alors fixé l'ambition de doubler l'offre de logements étudiants, avant son échéance. » Fin 2015, le pari était largement relevé, avec 6 200 logements bâtis sur les neuf villes de Plaine Commune. Le rythme de construction va un peu ralentir, avec trois nouvelles résidences étudiantes par an. Celles-ci seront construites en tenant compte de cinq critères principaux : la localisation des bâtiments (près des centres urbains, des grandes ZAC et toujours à proximité immédiate des lignes de transport), la priorité aux programmes financés en logement social et, le cas échéant, l'encadrement des loyers des résidences privées, la qualité de vie des futurs locataires (résidences à taille humaine limitées à 150 logements, variété des typologies de logements), le développement d'espaces commun (salle de sport, cafétéria, etc.), et enfin le choix d'une architecture innovante et durable. En parallèle, l'élaboration en cours du schéma directeur du logement étudiant prévoit de tout faire pour que ces résidences profitent en priorité à ceux qui sont issus du territoire.



Éradiquer l'habitat indigne, combattre les marchands de sommeil

Que ce soit par l'incitation ou par la manière forte, Plaine Commune est mobilisée pour éradiquer l'habitat indigne et combattre les marchands de sommeil qui sévissent sur le territoire.



Inauguré le 16 février dernier, l'îlot Paul-Eluard, à Saint-Denis, offre un bel exemple d'opération menée par Plaine Commune Habitat dans le cadre du PNRQAD. Cet îlot a été entièrement rénové et compte désormais 39 logements sociaux et des commerces en rez-de-chaussée.

C'est un chiffre choc : 19 % de l'habitat privé à Plaine Commune serait « potentiellement indigne ». Ce sont des logements vétustes, parfois sans eau ni électricité, des débaras minuscules situés sous les combles, ou dans des bâtiments en ruines, qui présentent un danger pour la santé ou la sécurité de leurs habitants. Ces logements indignes viennent enrichir des propriétaires peu scrupuleux ou des marchands de sommeil qui font fortune sur la misère du monde. Dans les centres-villes du territoire, 21 % du parc privé (selon des chiffres de 2013) serait dégradé, insalubre, ou périlleux. Loin, très loin, du niveau régional aux alentours de 6 %. Ces chiffres marquants sont issus de l'indicateur du parc privé potentiellement indigne (le PPPI) qui a été créé au début des années 2000. Mis en place à l'échelle nationale, il croise les données cadastrales et les ressources des habitants. S'il n'est le reflet que d'un potentiel, il montre tout de même que la question de l'habitat indigne est urgente. Aujourd'hui on estime que 450 000 logements en France sont indignes, dont 150 000 à Paris, 90 000 en Seine-Saint-Denis et 8 000 à Saint-Denis. C'est pourquoi la

mobilisation contre les marchands de sommeil et les propriétaires défaillants est une priorité de Plaine Commune.

Une réalité quantifiée et localisée

Premier constat : l'habitat indigne est largement sectorisé et identifié. Ce sont des îlots, circonscrits, par exemple au centre-ville de Saint-Denis (40 % de PPPI), ou dans le quartier du Marcreux à Aubervilliers (42 % de PPPI en 2005). Plaine Commune et les villes se partagent les compétences législatives et administratives leur permettant de lutter contre cette situation. Pour les questions de péril (quand un habitat risque de s'écrouler par exemple) et d'insalubrité, (humidité, saturnisme, risques pour la santé), les communes (ou la préfecture) sont à la manœuvre. À Saint-Denis, sept inspecteurs de salubrité sont chargés de contrôler les habitations. Le cas échéant, les propriétaires sont obligés de réaliser les travaux nécessaires et, à défaut, le maire peut faire réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire et majorés d'intérêts. Ce dernier peut également faire l'objet de poursuites pénales.

Les permis de louer et de diviser font débat

Introduits par la loi Alur, les permis de louer et de diviser font débat à Plaine Commune. Ces outils ont pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, mais leur efficacité pose question. Comme son nom l'indique, le permis de diviser donne l'autorisation à un propriétaire de diviser son bien en plusieurs lots pour location. L'objectif étant de veiller à ce qu'un marchand de sommeil ou un propriétaire peu scrupuleux ne transforme pas son pavillon par exemple en minuscules logements insalubres pour maximiser les revenus locatifs. Cependant les délais prévus par la loi rendent ce permis de diviser difficilement applicable. En effet, la loi donne 15 jours pour donner une décision et le silence vaut accord. Un temps trop court pour évaluer une situation et donner un avis, et qui pourrait rendre les municipalités ou Plaine Commune responsables d'une situation illégale. D'autant qu'à Saint-Denis, La Courneuve, Épinay, et Saint-Ouen, il existe une alternative à ce permis de diviser. Ces communes ont inscrit dans leur PLU une clause dite de servitude de taille minimale, qui oblige à ce que l'un des lots issus de la division fasse au moins 60 m². La servitude minimale pourrait rentrer dans le PLU des autres communes dans le courant de l'année. Le permis de louer oblige, quant à lui, les propriétaires à demander une autorisation avant de louer leur logement. Plaine Commune a décidé de donner aux mairies jusqu'à fin mars pour décider si elles veulent expérimenter ce dispositif et dans quel périmètre : Aubervilliers et Pierrefitte sont déjà sur les rangs. L'efficacité de ce dispositif est néanmoins à relativiser car il y a fort à parier que les marchands de sommeil ne viendront pas demander une autorisation pour louer leur logement et exploiter la misère humaine.

Diviser pour mieux profiter : la combine fait, hélas, encore recette...

Depuis le début des années 2000, un autre phénomène se développe particulièrement dans le département : le fait d'acheter un pavillon pour le diviser afin d'en tirer un bénéfice locatif plus important. 1 500 maisons seraient concernées, soit une sur cent en Seine-Saint-Denis ! À La Courneuve, 19 pavillons auraient été divisés en 64 logements entre 2003 et 2013. Afin de lutter contre ces marchands de sommeil d'un nouveau genre, les communes s'organisent. Par exemple en empêchant une division d'habitations en des lots trop petits. Quatre villes de Plaine Commune (Saint-Denis, La Courneuve, Épinay, Saint-Ouen) disposent dans leur PLU de clauses de taille minimale lors de la division d'un logement. Et les autres communes pourraient

suivre dans l'année. Un autre outil à disposition des communes existe, mais il fait encore débat. Mis en place dans le cadre de la Loi Alur, il s'agit des permis de louer et de diviser (voir plus bas). Ils devraient être expérimentés sur le territoire de Plaine Commune dans les villes qui le souhaitent prochainement.

Plaine Commune a mis en place des outils concrets

Du côté de Plaine Commune, les axes d'interventions sont doubles. L'objectif dans un premier temps est d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat (grâce au programme Opah), et d'accompagner les copropriétés en difficulté (avec le Popac). Quand cela est nécessaire, Plaine Commune peut passer à la vitesse supérieure, avec la destruction des biens privés pour permettre la

construction de logements sociaux. À Aubervilliers et à Saint-Denis, un programme expérimental, le PNRQAD (pour Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés) mis en place depuis 2011 a même permis la création de synergies entre ces villes et la communauté d'agglomération permettant la mise en œuvre d'un projet de renouvellement global prenant en compte les logements, leurs occupants et l'environnement.

Dernièrement, 5 millions d'euros ont été débloqués pour travailler sur quatre îlots dans le centre-ville de Saint-Denis, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Un autre exemple des efforts en matière de lutte contre l'habitat indigne.

Mylène Sacksick, Arnaud Aubry.

Trois dispositifs d'action contre l'habitat indigne

2010



Rue Brise Echaldas, Saint-Denis

aujourd'hui



1

L'Opah accompagne les propriétaires

L'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (Opah) est activée lorsqu'un habitat dégradé est repéré.

Plaine Commune apporte ses compétences techniques et financières ainsi qu'un opérateur, par exemple Urbanis, qui reçoit les propriétaires afin de leur expliquer quels travaux sont à réaliser et les aider à obtenir des subventions de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah). Trois villes de Plaine Commune sont concernées par ce programme : La Courneuve, Saint-Ouen et Saint-Denis.

2

Aides aux copropriétés en difficulté

Le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (Popac) accompagne les copropriétés en difficulté. Mis en place à Stains, Épinay, Pierrefitte, Villetaneuse et L'Île-Saint-Denis (de 2017 à 2020), il permet aux copropriétés d'agir avant que la situation ne bascule. Pour les cas les plus graves, Plaine Commune lance un Plan de sauvegarde pour redresser la situation financière des copropriétés, accompagner les familles fragiles et, dans certains cas, pour réaliser des travaux de réhabilitation, financés à 50 % par l'Anah comme cela a été le cas pour Quétigny et le Clos des Sansonnets à Épinay-sur-Seine.

3

PNRQAD pour traiter les cas les plus critiques

Le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) est activé pour les lieux les plus touchés par l'habitat indigne. En France, 25 sites prioritaires ont été retenus, dont les centres-villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers. À Saint-Denis, 78 millions d'euros ont été engagés sur la durée 2011-2016. Si Aubervilliers va terminer le deuxième round du PNRQAD en 2022, Saint-Denis a été retenue pour une nouvelle mesure pilote, le NPNRU insalubrité, qui devrait être signé fin 2018 pour une durée de 10 ans.

Que faut-il faire pour lutter efficacement contre les marchands de sommeil ?

Question posée aux maires.

« La réponse pénale et les moyens de la justice doivent être plus importants pour lutter contre les propriétaires qui n'ont aucun scrupule à exploiter la détresse humaine. Parallèlement, il faut une vraie relance en faveur du logement social pour répondre à la demande et ainsi tarir la source de ces profiteurs. »

Gilles Poux, maire de La Courneuve

« Nous avons fait le choix, à Pierrefitte, d'utiliser tous les dispositifs : mise en œuvre des permis de louer et de diviser, saisie conservatoire des matériaux de chantier illégaux et multiplication des contrôles d'hygiène au niveau de la Ville, et d'urbanisme en partenariat avec Plaine Commune. Sans oublier les poursuites en justice. De par la longueur et la complexité des procédures, c'est un combat inégal, hélas. Pour combattre ces escrocs qui profitent de la misère, il faudrait que les sanctions leur coûtent systématiquement plus cher que ce qu'ils espèrent gagner ! »

Michel Fourcade, maire de Pierrefitte-sur-Seine

« Doter les villes de moyens pour contrôler les autorisations de louer et l'application de sanctions réellement dissuasives aux infractions constatées permettrait de lutter efficacement contre les marchands de sommeil. »

Mohamed Gnabaly, maire de L'Île-Saint-Denis

« Il faut se doter des moyens nécessaires pour faire respecter les règles existantes (urbanisme, hygiène et sécurité) et appliquer de nouveaux dispositifs tels que le permis de louer ou le permis de diviser qui peuvent être efficaces. L'encadrement des loyers doit aussi être élargi et appliqué partout. Il est également important de renforcer la collaboration entre les différentes institutions afin qu'un travail efficace puisse être mené (villes, départements, ARS, État...). J'ajoute que les tribunaux doivent prononcer des sanctions exemplaires à l'encontre des marchands de sommeil peu scrupuleux de la situation inhumaine de nombreuses familles privées d'un logement digne, tout comme à l'encontre des villes qui ne respectent pas la loi SRU, les sanctions doivent être plus fortes. L'État, quant à lui, ne peut plus se désengager de la question du logement, il doit au contraire favoriser et accompagner les projets de construction. »

Azzédine Taïbi, Maire de Stains

« Tant que le droit au logement pour tous n'est pas garanti en permettant aux milliers de demandeurs d'accéder à un logement, les marchands de sommeil continueront à prospérer. Il est donc urgent de s'attaquer à la crise du logement social à la hauteur des enjeux nationaux et renforcer l'action des services publics pour lutter efficacement contre le logement indigne et pour le droit des locataires. »

Thierry Duvernay, 1^{er} adjoint à la maire de Villetaneuse

« Il faudrait instaurer une sorte de « contrôle technique » des logements, comme pour les voitures, à la charge financière du propriétaire et délivré par un organisme agréé et indépendant. C'est ce document, un véritable « permis de louer », qui ouvrirait le droit de mettre en location un bien et de percevoir les aides. Les marchands de sommeil doivent avoir des obligations qu'ils n'ont pas aujourd'hui. »

Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine

« Nous appelons à l'encadrement des loyers et à la régulation des prix de l'immobilier, à un contrôle renforcé voire des réquisitions de logements afin de valoriser et labelliser les logements dignes. L'arsenal juridique doit être simplifié pour faciliter les interventions face à l'habitat indigne. Imposons le financement d'un logement social pour chaque habitat insalubre démolit. »

Meriem Derkaoui, maire d'Aubervilliers

Le droit à la propriété privée, très protecteur et sur lequel s'appuient les marchands de sommeil, ne doit pas écraser le droit à vivre et se loger dignement. Le renforcement de l'arsenal juridique est indispensable pour permettre de sanctionner davantage ces délinquants mais aussi les empêcher d'acquérir de nouveaux biens. Pour cela, il faut continuer à développer les programmes de Rénovation urbaine et d'amélioration de l'habitat. Les moyens opérationnels et financiers accordés par l'État doivent être renforcés et adaptés au taux d'insalubrité connu. »

Laurent Russier, maire de Saint-Denis

La contribution de la ville de Saint-Ouen ne nous est pas parvenue.

casting



Jean-François Penciolelli,
directeur secteur public GFI informatique



Christian Coulon,
responsable de Ciorane



Hugo Alix, directeur des Ressources
humaines chez Salvia développement



Corinne Ortiz-Soria, directrice de
l'agence Pôle emploi à Aubervilliers



Georges de Almeida, 37 ans,
habite à la Plaine, à Saint-Denis



Ratma Tamlarasi,
38 ans, habite à Villetaneuse



Gholamali Fallah Chahidi, 63 ans,
habite à Épinay-sur-Seine



Alain Vaucelle,
chargé de mission TIC à Plaine Commune



Françoise Farag, fondatrice et PDG
de Salvia Développement, contactée par téléphone.

contexte

Le 25 janvier dernier, dans le nouvel espace Maison de l'emploi à la Plaine, s'est tenue une rencontre entre demandeurs d'emploi inscrits et représentants de trois entreprises d'informatique du territoire. Il a été question d'échanges, de conseils.

Pour préparer la rencontre, un questionnaire a été envoyé par Pôle emploi à 185 personnes. Au final, une trentaine était présente, dont très peu de femmes. Pourquoi ? Pourquoi les femmes ne représentent-elles qu'environ 20 % des salariés travaillant dans les filières du digital ou de l'informatique ? Des filières pourtant créatrices d'emploi.

En Commun a donc posé une question simple.

► **Propos recueillis par Claude Bardavid**

Pourquoi les femmes sont aussi peu nombreuses dans les secteurs d'

« Je pense que la formation et l'éducation sont les premières actions à mener. Il faut sensibiliser aux métiers. Ce monde du digital a évolué.

Il n'est pas uniquement celui des geeks ou des décodeurs fous... Il existe, par exemple, autour de la gestion de projets de nombreuses possibilités. »

Jean-François

« Aujourd'hui, je constate, ne serait-ce que sur les dernières embauches, une ouverture du secteur numérique, du moins du secteur de l'édition de logiciels à des femmes. Mais certains métiers, comme le consulting, sont encore très masculins, ils nécessitent de nombreux déplacements. »

Hugo

« On a souvent l'habitude de dire que les filières scientifiques sont pour les garçons et d'autres pour les filles. Cliché ! Peut-être y a-t-il une

espèce d'autocensure chez les filles et les jeunes femmes vis-à-vis de ces métiers-là, alors que ce sont vraiment des métiers qu'on peut partager de la façon la plus harmonieuse qui soit. »

Christian

« Après 18 ans dans une boîte d'électronique, j'ai décidé de me reconverter dans les métiers du web et de la programmation. Dans le monde du digital que j'ai un peu côtoyé, j'ai rencontré de nombreuses femmes, graphistes ou community managers. Même si elles ne sont pas nombreuses, je pense qu'il y a beaucoup de femmes qui travaillent dans ce domaine.

Georges



sont-elles es du digital ?

© Fabrice Gaboriau

le débat

« Je suis en recherche d'emploi, mais c'est difficile. Auparavant, je faisais du développement. Moi, je pense que les métiers de l'informatique sont faits autant pour les femmes que pour les hommes. J'avoue que je ne comprends pas pourquoi c'est si difficile pour les femmes... »

Ratma

« J'ai travaillé pendant 30 ans dans le hardware, l'installation et le dépannage. Après un plan social, je cherche du travail depuis deux ans. Pour qu'il y ait plus de représentation féminine dans l'informatique, il faut avant tout qu'elles soient intéressées, suivent des études et des formations. Ensuite, dans toutes les villes, il faut donner des moyens, délivrer des informations, les contacter, les inviter à des réunions, les encourager. Bien entendu, il faut que les femmes de leur côté, soient motivées. »

Gholamali

« Comme dans beaucoup de secteurs, il existe un problème de représentation de la filière. Peut-être y a-t-il aussi chez les employeurs un problème de représentation en embauchant plus des hommes quand il s'agit d'être absent du foyer, trois, quatre jours par semaine, pour accompagner la mise en place d'un logiciel. »

Corinne

« Si l'information est essentielle, à tous les niveaux, de Plaine Commune à la Région, en passant par le Département, je crois que le pivot essentiel est de faire prendre conscience dans les écoles, dès le plus jeune âge, de ce potentiel qu'ont les femmes, et de leur représentativité en termes d'emploi sur le territoire, dans ce secteur-là. »

Alain

« Il y a encore l'image d'Épinal du geek boutonneux derrière son écran d'ordinateur. Il faut que les filles arrivent à se projeter dans des métiers dont, a priori, elles ne voient pas l'impact positif pour la communauté, qui est un élément important dans l'orientation des filles.

C'est ce qui explique le fort pourcentage de femmes dans les métiers du droit, de la biologie, etc... C'est dès le collège qu'il faut sensibiliser les jeunes filles au fait qu'il n'y a pas que des métiers de codeur dans le numérique et que les profils autres que scientifiques peuvent y réussir. »

Françoise



Identités plurielles

Les sœurs Chevalme, artistes plasticiennes

Si Plaine Commune était...

... une œuvre d'art ?

Le radeau de la méduse avec sa diversité et sa fragilité. C'est un tableau qu'on avait repris en gardant la composition, mais en l'imaginant dans une France d'aujourd'hui.

... une histoire ?

L'arche de Noé, un gros bateau avec plein de gens. Toute l'histoire de France est dans ce territoire.

... une lumière ?

Une lumière nocturne, avec des lueurs jaunes omniprésentes.

... une musique ?

Le rap, ou plutôt l'émergence du rap en France.

Saint-Denis, quai de Seine, 6B, 6^e étage sans ascenseur, juste en dessous des toits... L'atelier de sœurs Chevalme offre un panorama saisissant sur la banlieue, un territoire où les questions d'identité sont au premier plan et où elles puisent leur inspiration. Parler d'Élodie et de Delphine Chevalme, c'est parler d'identités « avec un s ». D'abord parce qu'elles sont jumelles et que le sujet se rappelle constamment à elles : « *On nous dit tout le temps qu'on se ressemble, s'amuse Delphine, mais en prenant une moitié de chacun de nos visages et en les assemblant, on voit qu'il y a bien plus de dissemblances que de similitudes.* » Ensuite parce que l'identité française leur paraît assez différente de l'idée que s'en faisaient leurs grands-parents : « *ils avaient des idées conservatrices, poursuit Delphine, mais nous, on voyait une France avec ses origines, une France bigarrée qui allait jusqu'en Afrique de l'Ouest, jusqu'en Asie du sud... On ne voyait pas pourquoi l'identité française était aussi figée dans une France étriquée et on a eu envie, en tant qu'artistes, de nous emparer de ce thème. En tant que créatrices de visuels, on avait envie de représenter les*

identités plurielles d'une France qui assume son histoire coloniale et dont le paysage humain avait changé du fait de cette histoire coloniale. »

Papiers ordinaires

Plutôt du genre à cultiver leurs différences, les sœurs Chevalme n'étaient pas prédestinées à travailler ensemble. Elles avaient d'ailleurs choisi des voies différentes : le graphisme pour Élodie, l'architecture, puis une section Art-Espace à l'école des Arts décoratifs pour Delphine. Mais leur goût de l'indépendance (aucune des deux n'ayant envie de travailler pour un patron) les a à nouveau réunies. Elles expérimentent dès 2005 les pratiques les plus diverses, comme des tags en canevas. En 2009, elles se lancent dans leur premier projet d'envergure : *Papiers ordinaires*, trois séries de très grands formats au feutre sur du simple papier. La première série, *Les Bouboys* (de « boubou » et de « b-boys »), s'attache à montrer l'ambivalence du hip hop, son côté très américain et ses racines africaines. La deuxième, *Los Corazonegros*, les entraîne au Pérou où elles vont à la rencontre de la communauté afro-péruvienne, avec l'aide d'une anthropologue. Enfin, dans *Zistwar* de France, elles revisitent la question de l'identité française à travers le prisme des toiles françaises du XIX^e siècle.

La sape et la mode

En 2012, leur deuxième grand projet, *Greffes de l'Histoire, histoires de griffes*, s'intéresse à la manière dont les identités s'enrichissent. Cette fois, elles partent à Brazzaville, capitale de la France libre durant la Seconde Guerre mondiale et désormais capitale mondiale de la sape. Les sapeurs se sont emparés des costumes très européens de l'ancienne colonie et les ont revisités avec un succès qui inspire désormais la mode internationale. En effet miroir, elles imaginent une « vraie fausse campagne » reprenant les célèbres affiches de Jean-Paul Goude pour les Galeries Lafayette. Les sapeurs, photographiés dans « *les poses impossibles à tenir* » de cette publicité symbole de la mode parisienne, s'exposent dans les deux Congo (Brazza et Kinshasa). En 2014, les sœurs Chevalme s'installent au 6B, au moment même où leurs toiles reviennent de Kinshasa.

Anne-Marie Maisonneuve.





Greffes de l'Histoire, histoires de griffes

La porosité heureuse des frontières et l'élégance haute en couleur des sapeurs ne sauraient faire oublier le fantôme du départ et la difficulté des parcours migratoires. Après les poses intenable de la première campagne, la sape prend les couleurs dorées des couvertures de survie. Pour Élodie, comme pour Delphine : « Elles évoquent l'urgence, mais comme elles sont dorées, elles évoquent aussi la richesse, l'argent qui est un passe-droit pour franchir les frontières. » En 2016, dans le cadre d'un projet sur la mobilité, elles vont jusqu'à imaginer une énorme valise *Cheval de Troie* recouverte d'une peau dorée (en couverture de survie) et la décorent de faux logos à la façon d'une célèbre marque de luxe. Des silhouettes, à l'intérieur, représentent les ruses que les hommes sont obligés de prendre pour circuler librement. Les événements prennent une tournure dramatique. Liés entre eux par une relation de cause à conséquence, comme dans l'effet domino, les projets s'enchaînent.



« En 2017, on a eu envie de raconter d'une autre manière l'histoire de l'immigration française après la Seconde Guerre mondiale. Les Français qui n'ont pas l'air d'être des « Français gaulois » sont toujours des éternels étrangers. Ramenés dans un univers fictionnel, ils sont des cosmonautes qui viennent découvrir une autre planète. Les Éternels renversent la figure du migrant, qui devient explorateur. »

Delphine





Les Éternels

Sur les toits

« Les cosmonautes arrivant du ciel, les toits nous paraissaient propices pour l'atterrissage, explique Élodie. Ils nous permettaient aussi de situer le projet dans un paysage de banlieue typique de la politique de relèvement française et de raconter cette histoire de l'immigration, mais sans en faire un documentaire. »

Les premières prises de vue ont été réalisées sur les toits de Saint-Denis, principalement au 6B. Le projet des *Éternels* se poursuit aussi à Nanterre, dans les tours Aillaud (ou tours Nuage), mais ce que n'avaient pas prévu les sœurs Chevalme, pourtant pointilleuses, c'est que l'accès aux toits était une « vraie galère administrative »... Comme pour rappeler la difficulté d'avoir des papiers.

Plus épaisse sera la nuit

« La nuit, il y a quelque chose de dramatique, une sorte d'épaisseur. » Pour donner encore plus d'épaisseur à cette nuit, elles travaillent en argentique et en noir et blanc, font des poses longues de 30 secondes à une minute (pendant lesquelles les gens ne doivent pas bouger), gèrent l'éclairage avec des lampes torches « afin d'obtenir un rendu pas du tout naturel et de donner un aspect magique aux poses ». Elles croisent le passé et le présent en expérimentant un ancien procédé de tirages, la cyanotypie, qui rajoute encore de l'épaisseur temporelle.





⑤

« La nuit, c'est le moment le plus critique pour une femme qui se balade seule, mais on ne voulait pas être dans le cliché de la femme. Il y a un côté dramatique, une mise en scène. Ce sont des photos, mais avec un traité pictural, une référence au clair-obscur. »

Élodie

No man's land

No Man's Land est une réflexion sur la place de la femme dans l'espace public. Pour ce travail, réalisé en 2016 dans le cadre d'un atelier collectif à Saint-Denis, les sœurs Chevalme ont travaillé en collaboration avec l'artiste Baubô « qui travaille beaucoup sur la question de la domination masculine, précise Delphine. Comme on aime bien les effets miroirs, on s'est amusées à faire des mises en scène où les femmes prennent plutôt des postures masculines : une fausse baston de femmes et des poseuses dans les halls d'immeuble. On a restitué des ambiances nocturnes, très sombres, mais avec un vrai travail lumineux. »



© Claire Delino

En préparation...

Maman Whita

Les sœurs Chevalme assises sur des volaires recouverts de toile de Jouy dans la plus pure tradition française du XIX^e siècle ? Au premier regard, la scène, dans l'atelier épuré du 6B, a de quoi surprendre. En observant mieux, ce sont les dessins du tissu qui surprennent : des scènes et des paysages d'une France au passé colonial qui s'assume. « On a fait plusieurs toiles à la façon des toiles de Jouy, explique Delphine, chacune sur un thème spécifique à l'histoire coloniale, et on revisite les objets d'intérieur bourgeois du XIX^e siècle. » Ce travail, effectué en France après d'importantes recherches, est la première partie du projet *Maman Whita* qui conduira, en 2019, les deux artistes au Cameroun. « L'idée, c'est de trouver des objets qui circulent entre les deux continents et de les hybrider (par exemple, un mortier et un pilon, mais en céramique fine), puis de créer un salon à la française. »



- ① Greffes de l'Histoire, histoires de griffes – campagne 1
- ② Greffes de l'Histoire, histoires de griffes – campagne 2
- ③ Les Éternels (Guileinne et Yslande)
- ④ Les Éternels (Alain Kassanda, Raymond Dikoume)
- ⑤ No Man's Land

Saint-Denis, terre d'inspiration

À Saint-Denis, la France se perçoit avec ses identités plurielles issues de son histoire. Élodie et Delphine s'interrogent, déjà en quête d'un nouveau projet. Le taxiphone est désert, mais un peu plus loin, sur le parvis de la gare, les vendeurs de rue retournent leurs brochettes au-dessus d'un caddie transformé en barbecue. « C'est très intéressant et c'est un terrain qu'on a envie d'investir, confie Delphine. Évidemment, cette occupation de l'espace public est illégale, mais la cuisine de rue est une pratique qu'on trouve

dans beaucoup de pays du sud. Il y a des plaintes, ses détracteurs la considèrent comme une pollution, mais il y a aussi des gens qui trouvent que c'est génial parce que quand ils rentrent tard, ils peuvent acheter une brochette. » « Il ne s'agit pas de résoudre une situation, poursuit Élodie, mais de la questionner, car c'est une activité dans l'espace public et on ne peut pas la gommer. »



GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet -
93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 48 – Site : www.plainecommune-socialiste.com

GRAND PARIS EXPRESS : DES RETARDS INACCEPTABLES

Le gouvernement d'Edouard Philippe a récemment annoncé le calendrier de livraison des lignes du Grand Paris Express. Si ce projet, longtemps menacé, a finalement été confirmé dans sa globalité, nous déplorons les reports importants actés par ces annonces. Il en est ainsi de la ligne 15 Est (de Saint-Denis à Champigny via notamment, Aubervilliers) et de la portion de la ligne 17 permettant de rejoindre Roissy via Le Bourget toutes deux décalées à 2030.

Malgré ces renoncements lourds de conséquences, les élus socialistes de Plaine Commune se satisfont de l'engagement du gouvernement de réaliser pour 2024 le tronçon commun à la 16 et la 17 entre Pleyel et Le Bourget RER et le tant attendu prolongement de la ligne 14 jusqu'à Saint-Denis qui permettra de désengorger enfin la ligne 13.

Bien que la desserte des sites olympiques soit en grande partie confirmée, elle ne l'est pas en totalité. La non-réalisation pour 2024 de la gare de l'Aéroport du Bourget revient à affaiblir l'organisation des JOP avec un accès plus difficile au village des Médias, obérant ainsi la possibilité d'urbaniser un quartier aujourd'hui encore trop routier.

Nous regrettons ces retards car, plus qu'un simple projet de transport, le Grand Paris Express est un projet de développement du territoire et de réduction des inégalités. Par son ampleur et son objectif de rendre enfin possible les déplacements de banlieue à banlieue, il est ambitieux mais aussi crucial pour améliorer la qualité des déplacements quotidiens et réduire les temps de trajet des habitants de notre territoire.

Au-delà du Grand Paris Express, ces annonces ne doivent pas faire perdre de vue les besoins d'amélioration des lignes existantes sur Plaine Commune. Il est ainsi plus que jamais urgent de prolonger et surtout rénover les quais et les rames du tramway T1, de prolonger la ligne T8 vers Paris via les Francs-Moisins et la Plaine Saint-Denis et d'améliorer la desserte des bus dans les quartiers les plus enclavés de notre territoire.



Corentin Duprey,

président du groupe

Les vice-présidents : Michel Fourcade
et André Joachim

Les conseillers délégués : Fanny Younsi
et François Vigneron

Les conseillers : Ambreen Mahammad,
Stéphane Troussel, Adrien Delacroix,
Corentin Duprey, Maud Lelièvre,

Viviane Romana, Évelyne Yonnet, Séverine Eloto,
Khalida Mostéfa-Sbaa, Marion Oderda, Marie-Line Clarin

GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 57 21 –
Courriel : Fdg.Communistes.partenaires@plainecommune.fr

POUR LES DROITS DE TOUTES LES FEMMES.

Le 8 mars célèbre la Journée Internationale des droits des Femmes

Le bilan sur la situation des femmes, partout dans le monde, dévoile de terribles constats : 100% des femmes ont été victimes, au moins une fois dans leur vie, de harcèlement dans les transports en commun, révélait en avril dernier le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH). Concernant les viols, les enquêtes de victimisation laissent entrevoir un phénomène encore plus généralisé, ces statistiques prenant en compte les tentatives de viol. Le HCEFH estime que chaque année, en moyenne 84 000 femmes âgées de 18 à 75 ans ont été victimes de viol. Soit une femme violée toutes les sept minutes !

La libération de la parole à laquelle on assiste depuis plusieurs mois a eu le mérite de montrer que tous les milieux sociaux sont concernés par le harcèlement et les agressions sexuelles. Nous sommes persuadé.e.s que la question de l'égalité femme homme est l'affaire de toutes et tous. Beaucoup reste à faire pour atteindre l'égalité salariale, préserver le libre choix en matière de contraception.

Il nous faut aussi lutter contre les discriminations cumulatives que connaissent certaines femmes dans les quartiers populaires (sexe, ethnie, religion...).

Enfin, il faut que dès l'école, l'égalité fille garçon soit au centre des enseignements, c'est primordial si nous voulons une société dans laquelle chacun.e évolue librement.

La Journée internationale des droits des Femmes reste donc aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de continuer de dénoncer, de lutter, de revendiquer, et de construire, ensemble.

Frédéric Durand, président du groupe



LES ÉLU-E-S DU GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Aubervilliers : Pascal Beaudet, Mériem Derkaoui, Jean-Jacques Karman, Akoua-Marie Kouame, Anthony Dagué, Sophie Vally, Antoine Wohlgroth, Sylvie Ducatteau, Silvère Rozenberg, Sandrine Le Moine, Roland Ceccotti-Ricci, Guillaume Sanon

La Courneuve : Gilles Poux, Mélanie Davaux, Joseph Irani, Amina Mouigni

Saint-Denis : Didier Paillard, Jacklin Pavilla, Patrick Braouezec, Fabienne Soulas, Élisabeth Belin, Stéphane Peu, Delphine Helle, Patrick Vassallo, David Prout, Laurent Russier, Martine Rogeret

Saint-Ouen : Frédéric Durand, Jacqueline Rouillon

Stains : Angele Dione, Karina Kellner, Azzedine Taibi

Villetaneuse : Carinne Juste, Khaled Khaldi

GRUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex 01 55 93 57 14.
Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr – Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

TEMPORISONS, RALENTISSONS, RESPIRONS

Plaine Commune travaille à la conception d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui remplacera les PLU municipaux. Une première, mais il est nécessaire de définir auparavant un projet de territoire pour les années à venir. La réflexion s'engage et une démarche participative l'accompagne. Il faut continuer d'accueillir des populations et construire autour des gares du Grand Paris Express pour répondre aux 33 000 demandes de logements et à la sur-occupation de ceux-ci. Mais pour les écologistes, la priorité des priorités consiste à donner la primauté à la qualité de vie des habitants actuels que cela soit en matière d'habitat, de services publics (écoles, équipements sportifs, culturels, crèches), d'emplois, d'espaces publics, de sécurité, mais aussi de qualité de l'air, de nature en ville afin que nos populations bénéficient, au même titre que d'autres, d'un cadre de vie de qualité. Notre territoire doit devenir apaisé et désirable. Or nous constatons que notre bassin de vie est engagé dans de multiples développements engendrant une pression qui menace cet objectif. À ce rythme de croissance, nous devrions atteindre 100 000 habitants de plus d'ici 2030. Conséquences, nécessité de construire *a minima* par an de : 2 à 3 écoles, 60 places de crèches, une dizaine d'équipements sportifs, mais aussi de 8 à 10 hectares d'espaces verts de proximité. N'oublions pas que certaines villes (Aubervilliers, Pierrefitte) disposent de moins de 1,4 m² d'espace vert/habitant. Cette pression s'exerce aussi sur l'espace public et les transports. À mesure que notre territoire est

GRUPE PARTI SOCIALISTE DE GAUCHE

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex

UN BUDGET SOUS HAUTE TENSION

L'élaboration d'un budget traduit des choix qui ont un impact concret sur la vie des citoyens pour lesquels il est construit. L'EPT Plaine Commune est en charge de compétences majeures déléguées par les communes qui en sont membres. Il se doit donc de répondre de façon efficace à leurs attentes, notamment en termes de gestion de l'espace public au quotidien. Mais il doit également assumer sa stratégie offensive de développement accéléré du territoire, avec le choix d'une densification urbaine massive qui alimente naturellement une progression démographique très importante. Cela implique un très haut niveau d'investissements tant de la part de l'EPT que de celui des villes. Or, nous sommes dans un contexte de très forte contrainte budgétaire liée à la réduction des déficits publics voulue par l'État qui souhaite respecter les décisions prises par la Commission européenne. La question se pose alors avec toujours plus d'acuité aux élus du territoire : comment faire face à la vive progression des besoins de la population avec des moyens financiers qui eux ne progressent que très timidement ? Rappelons que les élus locaux doivent voter un budget en équilibre, à la différence de l'État qui, lui, peut se permettre de présenter des budgets en déséquilibre chaque année. Il faut donc bâtir un budget en équilibre, mais sans augmenter les impôts et sans dégrader l'endettement. La seule solution possible pour dégager des marges de manœuvre consiste à travailler à améliorer l'efficacité des organisations et des moyens mis en œuvre par les personnels pour rendre plus performant le service public local. Cette démarche est nécessaire pour préserver le service public dont notre population a le plus grand besoin.



Stéphane Privé
président du groupe

LES ÉLUS DU GROUPE PARTI SOCIALISTE DE GAUCHE :
Kola Abela, conseillère territoriale déléguée,
Adeline Assogba, conseillère territoriale.

attractif économiquement, les personnes non résidentes sont plus nombreuses sur notre territoire. Pour améliorer la vie de nos habitants il faut réinterroger certains aménagements, temporiser les constructions, imposer des normes plus strictes en matière d'urbanisme, ce qui permettra aussi de lutter contre l'artificialisation des terres, les îlots de chaleur tout en favorisant l'agriculture urbaine.



Dominique Carré
président de groupe

LE GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS, EST COMPOSÉ DE :
Vice-présidents : Philippe Monges (L'île-Saint-Denis) ; Essaid Zémouri (Saint-Denis)
Conseillers territoriaux délégués : Dominique Carré (Pierrefitte), *Président du groupe*
Conseiller(e) territoriaux : Kader Chibane (Saint-Denis), Béatrice Geyres (Saint-Denis), Francis Morin, (Stains), Hackim Rachidi (Aubervilliers).

GRUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex –
01 55 93 56 83 – Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

LA PROPRETÉ URBAINE, LE TRAIT D'UNION DE NOTRE COOPÉRATIVE DE VILLES

Il suffit d'écouter nos concitoyens pour mesurer l'importance qu'ils attachent à une ville propre et bien entretenue. Depuis plusieurs années, notre coopérative de villes vit de grands bouleversements : en l'espace de quelques années, ce sont plus de 100 000 nouveaux habitants et autant de salariés qui sont arrivés sur notre territoire. Cette dynamique se poursuit aujourd'hui avec l'accueil de grands événements sportifs ou culturels attirant de nombreux usagers et touristes. L'augmentation de la démographie, l'accélération de la consommation et les nouvelles pratiques de restauration participent à la hausse continue de la masse des déchets dans l'espace urbain.

Nous savons à quel point la propreté est essentielle au bien vivre de toutes et de tous. À quelques semaines du vote du budget 2018, nous pensons que Plaine Commune doit se donner pleinement les moyens de répondre à ce défi majeur par l'actualisation de son Plan Propreté. En effet, si les structures actuelles et les agents sont déjà fortement engagés sur le sujet, font le maximum mais au-delà, les habitants, les salariés, les partenaires, les entreprises, les universités, les associations locales, les commerçants, les bailleurs sont des rouages importants à mobiliser. Afin d'améliorer la propreté urbaine de notre territoire, une réorganisation apparaît par ailleurs nécessaire. Celle-ci doit à nos yeux s'appuyer sur trois axes structurants : l'information, la logistique et la répression, avec pour chacune d'entre elles le même niveau d'exigence.

La propreté doit être l'affaire de tous. Aussi nous devons être responsables au quotidien et agir pour faire de l'espace public un lieu d'épanouissement collectif partagé. Ce Plan Propreté actualisé doit s'affirmer comme une priorité de la fin de cette mandature et être un véritable trait d'union de notre coopérative de villes.

Les élus de notre groupe seront force de propositions pour redéfinir les priorités de l'espace public et soutiendront toutes les décisions qui permettront d'améliorer la propreté urbaine de notre territoire.



Patrice Konieczny
président de groupe

LES ÉLUS DU GROUPE « CENTRE, LES
RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS »
- **Vice-Présidents** : H. Chevreau (Maire d'Épinay-sur-Seine), P. Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)
- **Conseillers délégués** : D. Redon, M. Traikia (Épinay-sur-Seine)

- **Conseillers** : D. Bidal (Aubervilliers) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, J.-P. Leroy, E. Ponthier, I. Tan (Épinay-sur-Seine) - J. Mugerin (Stains)



BENTIN

Équipements électriques

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

AGENCE SAINT-DENIS

14-18, rue Francis de Préssensé, 93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 01 55 93 18 05 - Fax : 01 55 93 18 07

SIÈGE SOCIAL

71, boulevard de Strasbourg
BP 60 - 93602 Aulnay-sous-Bois cedex

emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur www.plainecommune.fr.

www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél. : 01 71 86 35 36
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

32/34, avenue Salvador-Allende
Tél. : 01 71 86 38 10
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-15h / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la Marine
Tél. : 01 55 87 07 70
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 – fermeture au public le vendredi après-midi

Pierrefitte-sur-Seine

6-8, avenue Lénine
Tél. : 01 71 86 35 30
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis de taxe foncière (pour les propriétaires)

ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104 rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40

Aubervilliers

Rue des Bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40

Épinay-sur-Seine

9 rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40
Mardi et jeudi de 12h à 18h40

Saint-Denis

5, rue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 13 13 20
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi – permanence juridique et écrivain public sur RDV

Stains

87, avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 71 86 35 40
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

2, rue de l'Université
Tél. : 01 71 86 36 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-16h – vendredi : 9h-12h
Permanence juridique sur RDV

La Courneuve

17, place du Pommier de Bois
Tél. : 01 71 86 34 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli et orienté. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

Abonnez-vous gratuitement !

Vous voulez recevoir **En Commun** dans votre boîte aux lettres ? Pensez à vous abonner gratuitement en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/en-commun-abonnement.

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clés... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr).

travaux en cours

> INFOS

Retrouvez sur la carte interactive tous les « gros travaux » en cours sur le territoire qui impactent vos déplacements.

www.plainecommune.fr/trafic-travaux

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

L'Atelier

La démocratie participative a son lieu dédié ! Prenez connaissance de tous les rendez-vous du territoire de la culture et de la création sur le blog :

<http://latellereenmarche.tumblr.com>

L'ATELIER

Allo Agglo !


Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30.

* Appel gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un portable (0,15 €/minute).

www.plainecommune.fr/allo-agglo

Allo Agglo! tél 0 800 074 904
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ET PAYANT DEPUIS UN MOBILE (0,15 €/MIN)
web plainecommune.fr
app plainecommune





**La maîtrise de la performance
pour un monde plus lumineux
et plus sûr**

NOS ENGAGEMENTS

PROTÉGER

des nuisances perçues par les usagers et les riverains

RESPECTER

et protéger l'environnement par la maîtrise des coûts énergétiques, le tri et la valorisation des déchets

APPLIQUER

le respect de nos engagements,
le rôle de l'ensemble des intervenants

CONTRÔLER

la qualité de nos prestations,
la conformité des travaux réalisés

Deux adresses
en Île-de-France
pour intervenir plus
rapidement :

Au Nord :
20 - 22 rue des Ursulines
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 20 36 31
Fax : 01 48 20 05 89
E-mail : administratif@prunevaille.fr

Au Sud :
23, rue des Bourguignons
91310 Monthéry
Tél. : 01 64 49 50 39
Fax : 01 64 49 34 56
E-mail : monthery@prunevaille.fr



PRUNEVILLE

TRAVAUX ELECTRIQUES

Prunevaille exige les meilleures certifications
pour vous apporter un service et des travaux d'excellence.

